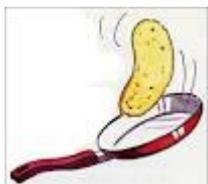


Retour sur ce rendez-vous à l'initiative de Philippe PORTAL, Sous-Préfet des Yvelines, auquel nous nous sommes rendus, Dominique Louise PELEGRIN et Philippe BERTHIER, ce 6 février dernier 9h00.

Au final, globalement très décevant ! Avec toutefois une conclusion du Sous-Préfet à cet entretien qui nous a permis d'apprécier ses dons cachés... La Chandeleur, c'était le 2 février... A la Chandeleur, on fait les crêpes, et savoir retourner les crêpes, c'est tout un art !



Et bien, le Sous-Préfet nous en a fait une superbe démonstration... figurez-vous que « l'impact de l'activisme anti-carrières (en référence aux vœux de Brueil du 17 janvier) est plus dévalorisant pour l'immobilier local... que les carrières », dixit en gros son message ! C'est-y pas beau ?

Le Sous-Préfet, en nous recevant après nous avoir gentiment offert un café, nous demande ce que nous avons à dire ? Mais, c'est vous qui nous avez convoqué, non ? Donc, qu'avez-vous à nous dire, vous ?

Et bien, en substance, quatre points ressortent de l'état actuel de l'avancement du dossier :

- ✚ La nappe phréatique : On peut considérer que ce point est acquis, dès lors que CALCIA/ITALCEMENTI déposera une demande d'exploiter au-dessus de cette nappe... Un peu plus tard lors de nos entretiens, nous lui demandons : est-ce que l'Administration aurait accepté le dossier dans l'état initial des propositions de CALCIA/ITALCEMENTI, avec donc une exploitation en-dessous de la nappe phréatique ? Réponse : Non ! (Ce qui confirmait les propos de Bruno CAFFIN en clôture de notre assemblée générale du 31 janvier...). Autrement dit, la DRIEE, Monsieur KALTEMBACHER s'est servi de l'opposition exprimé lors des comités de suivi pour justifier de sa demande à Ciments CALCIA d'étudier son dossier avec une exploitation au-dessus du niveau de la nappe phréatique... Autrement dit, beau rôle pour la DRIEE, voyez, je vais dans votre sens... mais en fait, subtile manipulation pour aller dans le sens de la réalisation du projet !
- ✚ La piste : Deux études en cours demandées à CALCIA/ITALCEMENTI ;
 - ✚ Tunnel avec wagonnets (AVF)
 - ✚ Privatisation de la route de Guitrancourt à Brueil, qui a la préférence de notre Sous-Préfet ! Nous faisons remarquer que Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt, s'était opposé à l'idée lorsqu'elle avait été exprimée durant le comité de suivi du 15 décembre 2014 (nous avons même noté dans notre compte-rendu de cette réunion que le Sous-Préfet avait mentionné l'abandon de l'éventuelle utilisation de la voie communale...). A priori, ce n'est donc plus le cas, Monsieur DAUGE ne serait plus opposé à cette solution et le Sous-Préfet précise qu'un comptage du trafic de cette voie est en cours de réalisation par le Conseil Général...
- ✚ Le paysage, sur lequel nous n'avons actuellement aucune étude d'impact ni modélisation.
- ✚ La proximité de la carrière par rapport au village de Brueil.

Ce à quoi nous ajoutons :

✚ Le devenir de l'après carrière...

Dominique fait également état de la vétusté du broyeur, ainsi que de l'usine de Gargenville particulièrement polluante.

Le sous-Préfet affirme que la pollution de l'air dans la vallée de la Seine est liée principalement au trafic autoroutier de l'A13... (Je note de faire une recherche sur PPA [plans de protection de l'atmosphère] et mécanisme TGAP [Taxe générale sur les activités polluantes] et voir le site de la DRIEE pour le SPI-Commission AIR... autant de références avancées par le Sous-Préfet pour expliquer que cet aspect « pollution » est bien « sous contrôle » de la part de l'Administration et n'est pas un problème...)

Concernant le broyeur, c'est une installation classée qui fait l'objet de procédures de suivi précises. Et notre Sous-Préfet de nous raconter que le broyeur le plus problématique du nord des Yvelines est celui de GDE à Limay (broyeur à métaux), qui explosait régulièrement... et qu'il a mis un an pour obtenir de GDE qu'il soit conforme aux normes... Et donc, là encore, de nous expliquer que ce type d'installation est bien « sous contrôle » de la part de l'Administration...

Dominique rappelle qu'il ne faut pas sous-estimer l'état d'esprit des riverains, notamment de Brueil en Vexin, venus s'installer dans le sud Vexin pour l'attrait de cette région sans nécessairement connaître l'existence de cette zone 109 ; Air dubitatif du Sous-Préfet : comment pouvait-on méconnaître ce fait ? Qui peut avoir acheté depuis 2000 en ignorant l'existence de cette zone 109 ? (Autrement dit, c'est un peu léger de se lancer dans un achat immobilier sans vérifier la présence d'activités industrielles alentour...).

Philippe fait part de sa propre histoire : venu s'installer à Sailly en 1985, en percevant même une subvention pour habitat en zone rurale, comment imaginer l'avènement quinze ans plus tard d'une zone 109, et le risque, trente ans plus tard, de voir s'installer une carrière sur le versant opposé ?

Autre point, est-il normal que CALCIA/ITALCEMENTI vienne à chaque réunion accompagné de BKI (Bernard Krief Institutionnel est une société indépendante de conseil en stratégie et en lobbying opérationnel, spécialisée dans l'accompagnement de projets de développement et dans l'interface avec les pouvoirs publics) ? Réponse : Oui, c'est normal que l'industriel se fasse accompagner par ses consultants...

Est-il normal que les diaporamas présentés lors des réunions soient « différents » de ceux qui nous sont mis à disposition après ces réunions (« adaptés » aux réactions à ces diaporamas durant les réunions...) ? Réponse : Ce n'est pas choquant qu'ils fassent l'objet d'une synthèse de la part de l'industriel...

Bon, il est 10h30, et vous voudrez bien m'excuser, mais j'ai d'autres obligations... Par contre, vous pouvez noter que le prochain comité de suivi sera réuni en Avril 2015 sur le thème du paysage.

PPA : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plans-de-protections-de-l.html>

TGAP : <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23497.xhtml>

SPI AIR : <http://www.spi-vds.org/fr/listing-97.html>

BKI : <http://www.bki-consulting.fr/>